

L. Guillaud, à supposer que cet objet a été « probablement reçu sur les côtes du Chili des mains de Jacques Antoine Moerenhout ». Mais lui-même n'aurait pu tenir cette « image » que de Samuel Henry, collecteur de perles et de nacres aux Gambier, et celui-ci n'aurait rien perdu à aller les vendre lui-même à Valparaiso, plutôt que de les confier à un intermédiaire comme Moerenhout. Il n'avait peut-être pas moins d'intérêt que ce dernier à amadouer par un cadeau diplomatique l'officier français le plus gradé alors en poste dans cette région du Pacifique, au moment où les appétits européens commençaient à s'aiguiser à propos de Tahiti. C'est à Henry, actif aux Australes dès 1822 (voir l'article précité de Rhys Richards), plutôt qu'à Moerenhout, qui n'y séjourna que trois fois (1837, t. I : 148), qu'on serait encore tenté d'attribuer le don des trois pagaies de cet archipel que le musée de Cahors tient de Bonnafous-Murat.

Enfin, pour compléter les développements avancés par T. Hiquily sur la figuration humaine en Polynésie, il n'est pas inutile de consulter les éléments publiés par le site électronique du British Museum à propos d'une petite sculpture anthropomorphe (Oc, +.1997a), haute de 63 cm, jadis reproduite par Terence Barrow comme typique de l'art tahitien (1979 : 20). Les huit photographies mises en ligne sont accompagnées de commentaires de spécialistes débattant de l'attribution de cette statuette, « vraisemblablement des Gambier », estimait en 2003 Véronique Mu-Liepmann, conservatrice du musée de Tahiti et des îles, « typiquement de Tahiti pour le corps », jugeait en 2008 T. Hiquily, non sans ajouter que le visage et les membres rappellent plutôt les Gambier ou les Australes. Les lecteurs, spécialistes ou profanes, trouveront là non seulement un prolongement possible à cette exposition, mais une véritable « leçon de choses » sur les difficultés ou les obscurités entourant encore les arts traditionnels de Polynésie.

RÉFÉRENCES CITÉES

- BARROW Terence, 1979. *L'art de Tahiti*, Paris, Éditions du Chêne.
- BEECHY Frederick W., 1831, *Narrative of a Voyage to the Pacific and Bering's Strait...*, London, Colburn & Bentley.
- BRITISH MUSEUM, http://www.britishmuseum.org/research/search_the_collection_database.aspx
- CAILLOT A. C. Eugène, 1914. *Mythes, légendes et traditions des Polynésiens*, Paris, Leroux.
- HOOPER Steven, 2005. *Pacific Encounters. Art and Divinity in Polynesia 1760-1860*, London, The British Museum Press.
- MOERENHOUT Jacques Antoine, 1837. *Voyages aux îles du Grand Océan*, Paris, Arthus Bertrand.
- WILKS Mark, 1844. *Tahiti: containing a Review of the Origin, Character, and Progress of French Roman Catholic Efforts for the Destruction of English Protestant Missions in the South Seas*, London, John Snow.
- AL WARDI Sémir, 2008. *Tahiti Nui ou les dérivés de l'autonomie*, Paris, L'Harmattan, 263 p., bibliogr.
- WITTERSHEIM Éric, 2006. *Après l'indépendance. Le Vanuatu, une démocratie dans le Pacifique*, Montreuil, Aux lieux d'être, 190 p., bibliogr., ill., cartes, index.

L'ouvrage de science politique de Sémir Al Wardi intitulé *Tahiti Nui ou les dérivés de l'autonomie* vise à décrire et expliquer les transformations institutionnelles et la vie politique locale en Polynésie française de 1996 à 2006, dans un contexte marqué par la fin des essais nucléaires.

Le premier chapitre revient sur « l'obsession de la France », c'est-à-dire sur l'importance des relations entre la Polynésie française et la France, dans les débats locaux, illustrée, depuis le début des années 1980, par une bipolarisation de la vie politique locale entre deux grands partis politiques : le *Tavini Huiraatira*, parti indépendantiste d'Oscar Temaru et le *Tahoeraa Huiraatira*, parti autonomiste de Gaston Flosse prônant le maintien de la Polynésie française au sein de la république. Pour Flosse, défenseur de l'autonomie, celle-ci vise à octroyer toujours plus de pouvoirs aux institutions de la Polynésie française. Cette compréhension de l'autonomie conduit selon l'auteur à une « surenchère statutaire » dont on peut se demander si elle ne relative pas la frontière entre une autonomie « hégémonique » et une indépendance accompagnée du maintien des relations avec l'État français.

Le second chapitre revient, dans une perspective historique et juridique, sur la construction d'un pouvoir local. Établissements français d'Océanie de 1880 à 1945, territoire d'outre-mer de 1945 à 2003, la Polynésie française est, depuis 2004, une collectivité d'outre-mer. Mais différentes revendications autonomistes ne sont pas satisfaites : « les lois de pays » n'ont pas de valeur législative (mais simplement administrative) ; de même, la « citoyenneté polynésienne » perd son caractère politique. Néanmoins, l'absence de débat sur ce nouveau statut d'autonomie « constitutionnelle » associée à une présidentialisation du régime en Polynésie française a finalement joué en défaveur de l'initiateur de ce nouveau statut, Gaston Flosse, lors de la campagne électorale en avril-mai 2004.

Le chapitre suivant, après une brève réflexion sur l'avenir économique de la Polynésie française, suite à l'arrêt des essais nucléaires, revient sur la « tentation autoritaire » de Gaston Flosse dans un contexte de majorité absolue du *Tahoeraa* à l'assemblée territoriale. Plusieurs éléments permettent à l'auteur d'étayer ses propos : le fonctionnement peu démocratique du parti politique de Gaston Flosse qui refuse tout pluralisme interne ; les pressions exercées sur les associations et les entreprises qui dépendent financièrement des subventions ou des marchés publics ; enfin, le refus du contrôle exercé par l'État et, notamment, par le tribunal administratif. Mais cette « tentation autoritaire » n'aurait pu se réaliser sans la complicité de l'État français qui ne s'est pas donné les moyens d'exercer un contrôle rigoureux sur les décisions prises par les institutions de Polynésie française.

Les deux derniers chapitres reviennent, d'une part, sur l'instabilité politique que connaît la Polynésie française depuis mai 2004 liée notamment au nouveau mode de scrutin et au « nomadisme » des élus et, d'autre part, sur le mode de gouvernance d'Oscar Temaru.

L'intérêt de l'ouvrage est d'analyser un événement clef de ces dernières années, à savoir l'arrivée au pouvoir d'Oscar Temaru et du parti indépendantiste en juin 2004, après vingt ans de gouvernements Flosse. L'élection d'Oscar Temaru s'explique moins par une volonté d'accession à l'indépendance de la Polynésie française que par le succès d'une « majorité plurielle » – associant au *Tavini Huiiraatira* des petits partis autonomistes – qui a su, en faisant valoir la carte de l'alternance, se positionner en gardienne des valeurs républicaines et de la démocratie dans un contexte de « dérives de l'autonomie » auxquelles l'État français n'a pas su mettre un terme. On aurait cependant aimé de plus amples informations sur les recompositions internes au(x) parti(s) indépendantiste(s) engendrées par l'arrivée au pouvoir du *Tavini*. De même, une analyse de ses répercussions au niveau local, notamment dans les archipels éloignés, aurait été la bienvenue.

L'écriture de ce livre est antérieure à l'alliance entre Oscar Temaru et Gaston Flosse qui illustre, au moins temporairement, un dépassement de l'opposition entre indépendantistes et autonomistes et exprime désormais un « front commun de refus » face au gouvernement français élu en mai 2007. Le livre donne-t-il néanmoins des clefs de compréhension de cette alliance surprenante ? Les chapitres consacrés à « l'obsession de la France » et à la complicité de l'État français soulignent, au moins implicitement, l'existence d'un troisième acteur sur la scène politique locale : le gouvernement métropolitain qui a su réunir contre lui les deux anciens partis ennemis. Pourtant, l'auteur ne semble pas croire à une possible alliance entre ces deux grands partis, cette volonté de dépasser le clivage autonomiste-indépendantiste étant essentiellement présentée comme une simple stratégie de communication (pp. 233-234). Et c'est finalement la non-prise en compte de cet affaiblissement du clivage idéologique entre autonomistes et indépendantistes qui incite sans doute l'auteur à établir une catégorisation discutable entre un vote « rationnel » (qui se fonderait sur des oppositions idéologiques) et un vote « affectif » des Polynésiens lorsqu'ils ne sanctionnent pas électoralement les élus faisant preuve de « nomadisme » politique. L'auteur explique par ailleurs que ce « nomadisme » n'a rien d'« irrationnel » : il est stratégique, parfois exigé par les électeurs eux-mêmes qui souhaitent élire, notamment dans les archipels éloignés, des responsables politiques faisant partie de la majorité – quelle qu'elle soit – afin de garantir l'accès de ces archipels aux ressources financières de la Polynésie française.

Éric Wittersheim, dans l'ouvrage intitulé *Après l'indépendance. Le Vanuatu, une démocratie dans le Pacifique*, s'intéresse, dans une perspective anthropologique, au devenir politique d'une ancienne colonie franco-britannique (les Nouvelles-Hébrides), après son accession à l'indépendance en 1980 :

« C'est précisément pour savoir ce qui attendait les anciens colonisés "après l'indépendance", que je me suis intéressé au destin postcolonial de ses voisins mélanésiens, et en particulier à celui du Vanuatu. » (p. 15)

Réfutant l'idée selon laquelle la démocratie – et avec elle la construction nationale – serait vouée à l'échec, l'auteur cherche avant tout à montrer le dynamisme, la complexité et les transformations de la vie politique au Vanuatu. Le premier chapitre revient sur quelques « idées reçues » selon lesquelles le Vanuatu, compte-tenu de sa très grande diversité linguistique, culturelle et de l'éparpillement géographique des îles, n'aurait pas les « ressources » suffisantes pour que puisse émerger une identité nationale transcendant les particularismes locaux et insulaires. Le second chapitre analyse les différents découpages territoriaux de l'archipel et les mobilisations identitaires associées. Après le découpage de l'archipel en deux régions à l'initiative des missions anglicane et presbytérienne en 1881, puis en quatre districts à la période coloniale, le dernier découpage initié en 1994 en six régions rencontre un certain succès notamment grâce au renforcement de l'identité régionale qui y est associé. Même si les régions disposent de peu de pouvoirs financiers, l'auteur note néanmoins que la décentralisation a permis avec la mise en place de ces institutions régionales de « rapprocher le pouvoir politique des habitants des îles, en créant un niveau intermédiaire, plus accessible, de représentation politique et administrative » (p. 65).

Le chapitre suivant revient sur les débats tenus en 1976 à l'assemblée représentative sur la place à accorder aux chefs coutumiers dans les institutions politiques. Le refus des leaders indépendantistes d'octroyer aux chefs coutumiers un statut politique est interprété comme la volonté de professionnaliser le métier d'homme politique et d'autonomiser le champ politique (vis-à-vis des représentants de la coutume mais paradoxalement pas des Églises protestantes). Outre des stratégies politiques, les débats font également apparaître des compréhensions différentes du titre de « chef » et de la transformation de ce titre au cours de la période coloniale et d'évangélisation. Le quatrième chapitre, quelque peu hétéroclite, traite des initiatives visant à assainir la vie politique et à renforcer l'État de droit. Le dernier chapitre revient enfin sur le sens à donner au vote en l'absence de clivage idéologique (droite/gauche ; modernistes/ conservateurs) distinguant les différents partis politiques. À partir de l'analyse des élections législatives de mai 2002, l'auteur, qui se propose d'adopter le point de vue des acteurs, note la fin de la bipolarisation de la vie politique nationale qui reposait également sur la distinction entre affiliations religieuses (protestante/catholique) et langues de scolarisation (anglais/français), au profit d'un nouveau discours sur l'autochtonie. Ce discours – qui est aussi une stratégie politique – emprunte une nouvelle fois les chemins du régionalisme comme le montre la création de partis politiques dont les leaders sont fortement associés à une île ou un regroupement d'îles. Mais ces leaders doivent aussi, pour gagner et étendre leur assise au-delà de l'île d'origine, rassembler sur la base d'une « logique minoritaire ».

L'intérêt principal de cet ouvrage est de mettre l'accent sur les recompositions identitaires caractérisées par une identification à l'île ou au regroupement d'îles d'origine fortement liées à l'urbanisation et l'organisation de ces communautés insulaires en ville. Loin de constituer une résurgence de l'autochtonie ou de « l'ethnie », l'auteur considère que ce régionalisme ou *islandism* ne prend sens que dans le cadre d'une intégration à l'État et à la nation. On pourrait néanmoins regretter l'optimisme parfois exagéré de l'auteur qui, pour mieux mettre en évidence le fonctionnement démocratique des institutions politiques au Vanuatu, en vient à minimiser l'importance de la corruption au motif qu'elle serait cantonnée « aux plus hautes sphères de l'État » (p. 117) ou, à l'inverse, à accorder parfois trop d'importance à des initiatives dont la portée semble limitée, comme celle de l'établissement d'un médiateur dont on apprend qu'il « n'a cependant aucun pouvoir judiciaire » (p. 114).

La lecture comparée de ces deux livres met au jour des tendances politiques analogues et ce, malgré le contexte colonial/postcolonial différent : d'une part, une instabilité politique et, avec elle, l'émergence d'une multitude de formations politiques qui met un terme à l'accapement du pouvoir par un homme ou un parti politique et marque la fin du monopole de deux grands partis politiques ; d'autre part, outre un intérêt certain des électeurs pour la vie politique locale et nationale, un jeu d'alliances et de retournement d'alliances interprété en Polynésie française comme un dysfonctionnement des institutions politiques est vu au Vanuatu comme le reflet des transformations de la société. Enfin, la question de l'indépendance économique apparaît dans les deux cas sans véritable solution : au Vanuatu, l'indépendance politique s'est accompagnée d'une dépendance économique accrue à l'égard des institutions internationales, comme la Banque asiatique de développement, qui, au cours des années 1990, ont mis en place des programmes de « réajustement structurel » ; en Polynésie française, la forte dépendance économique à l'égard de la métropole est régulièrement mentionnée pour légitimer un nécessaire maintien de la collectivité d'outre-mer au sein de la République française.

Alors que Sémir Al Wardi éprouve quelques difficultés à comprendre ce qu'il nomme invariablement le caractère « affectif » des Polynésiens (c'est-à-dire l'absence de « rationalité » dont feraient preuve les Polynésiens lors des élections), Éric Wittersheim propose une autre lecture du sens à donner au vote en définissant le vote comme « une procédure à la fois individuelle et collective [qui] met en lumière des tendances politiques qu'il est impératif de replacer dans leur contexte » (p. 136). La montée en puissance d'un vote régionaliste – élire des personnes originaires de la même île ou groupement d'îles y compris en milieu urbain – incite l'auteur à réinterroger les catégories occidentales :

« Les nouvelles appartenances identitaires décrites dans ce livre apparaissent ainsi comme de véritables expressions partisans. Elles invitent ce faisant à reconsidérer le sens même de la démocratie : lorsqu'elle se fonde, comme ici, sur des identités plutôt que sur des oppositions idéologiques, elle apparaît

dans son caractère le plus universel ; plus qu'un type de société, elle est d'abord, et a toujours été, un système de délégation du pouvoir. » (p. 172)

En arrière-plan se dessinent des compréhensions différentes des relations entre élus et électeurs : en Polynésie française, la personnalisation des relations sociales est interprétée sur le mode d'une proximité et d'une « affectivité » qui favoriseraient la corruption et le clientélisme ; au Vanuatu, ces relations étroites permettent à l'auteur, faisant ici référence aux écrits anthropologiques relatifs à « l'invention de la tradition », de relativiser le fossé séparant « l'élite » du « peuple » et, par conséquent, de remettre en cause une instrumentalisation par les leaders politiques de références culturelles et traditionnelles à des fins purement électorales.

La comparaison entre l'évolution politique de la Polynésie française et celle du Vanuatu met en évidence des dynamiques analogues de revendications identitaires ou « autochtones » et la variabilité de ces échelles d'identification, dans la vie politique locale et nationale de ces deux pays, l'un « autonome », l'autre indépendant. Ces analogies soulignent ainsi, malgré la rupture que constitue l'accès à l'indépendance, une continuité des dynamiques politiques entre les situations coloniale et postcoloniale en Océanie.

Gwendoline MALOGNE-FER,
Groupe Sociétés, Religions, Laïcités

ANONYME, 2007. *Eteroa. Mythes, légendes et traditions d'une île polynésienne*, Traduit du tahitien, présenté et annoté par Michel Brun, préface d'Edgar Tetahiotupa, Paris, Gallimard, collection L'aube des peuples, 294 p.

Les *puta tupuna* – ou recueils de traditions rédigés par des Polynésiens au XIX^e siècle – sortent de l'oubli. Nous leur consacrons un article général dans le *ISO* 126-127 (2008), ainsi que des développements relatifs aux controverses généalogiques qu'ils engendrent dans le *Bulletin de la Société des études océaniques* 312 (sous le titre « Les généalogies de Rurutu sont-elles vraies ? Ou comment on écrit l'histoire en Polynésie »). Coïncidence heureuse ou signe des temps – c'est-à-dire, signe d'un intérêt croissant à l'endroit ce type d'écrits autochtones –, les éditions Gallimard ont publié à la fin de l'année 2007 en langue française l'ouvrage *Eteroa. Mythes, légendes et traditions d'une île polynésienne*, présenté comme un ensemble d'extraits de recueils de traditions de l'île de Rurutu. Il se trouve que l'édition critique de cet ouvrage, loin de toujours remplir un rôle de distanciation vis-à-vis du texte premier, épouse celui-ci en l'enrichissant même de considérations personnelles très militantes, notamment – on va le voir – au sujet du peuplement de la Polynésie à partir de l'Amérique du Sud.

Eteroa est paru dans la collection « L'aube des peuples » dirigée par le tout récent prix Nobel de littérature Jean-Marie Le Clézio, qui se propose d'offrir au public francophone des récits mythologiques et histo-